



Intervention en faveur des vallées alluviales d'intérêt majeur de la région Centre

LE PROJET

- **Mots clés :** Vallées alluviales, restauration et gestion de zones humides, plans de gestion, communication.
- **Localisation :** Région Centre – Départements Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre et Indre-et-Loire.
- **Maître d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre.
- **Partenaires :** Pôles Loire des Directions départementales des territoires, agriculteurs et éleveurs, associations d'insertion, fédérations de pêche et de chasse, Maisons de Loire, associations de protection de la nature, communes...
- **Contact :** siege.orleans@cen-centre.org – tél. : 02 38 77 02 72.
- **Financeurs :** État, Conseil régional Centre.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action :** Environ 2 000 hectares.
- **Période de réalisation de l'action :** 2007 à 2013.
- **Milieux :** Forêts alluviales relictuelles, milieux ouverts pionniers, prairies inondables, annexes hydrauliques.
- **Montant total pour l'action :** 800 000 € par an.



► Une mosaïque de milieux naturels au fonctionnement hydraulique particulier

L'action s'est concentrée sur les grandes vallées alluviales de la Loire et de ses principaux affluents que sont le Cher et l'Indre. À l'intérieur de ces vastes entités, quarante-cinq sites naturels remarquables recouvrant près de 2 000 hectares ont été définis comme des territoires à enjeux sur lesquels se sont déroulées les interventions opérationnelles.

La vallée de la Loire est intégralement classée en Natura 2000, au titre des ZPS comme des ZSC, sur toute sa traversée de la région Centre.

Les principaux enjeux de préservation sont liés à la mosaïque de milieux naturels propres à la Loire et à son fonctionnement hydraulique particulier, notamment les forêts alluviales relictuelles (saules, peupliers noirs, abritant castor, insectes xylophages*, balbuzard et pic cendré), les milieux ouverts pionniers ou dominés par les herbacés (grèves exondées, pelouses sèches sur sables, landes à armoise champêtre) ainsi que les annexes hydrauliques (boires, mares ou marais abritant loutre, brochet...).

Dans la vallée du Cher, les interventions ont surtout concerné la vallée à l'amont de Vierzon à partir de Saint-Amand-Montrond et incluant la vallée de l'Yèvre, puis à l'aval de Vierzon jusqu'en sortie du Loir-et-Cher. Les classements en Natura 2000 ne concernent qu'un secteur de la partie amont (secteurs d'Aisnay-le-Vieil à Saint-Florent) et une vaste zone prairiale en Loir-et-Cher sur la partie aval (entre Selles-sur-Cher et Seigy).

À l'instar de la Loire, les principaux milieux naturels visés par les interventions concernent les forêts alluviales relictuelles ainsi que les milieux ouverts pionniers ou dominés par les herbacés. Il s'y ajoute, dans le secteur dit des Prairies du Fouzon, en Loir-et-Cher, ainsi que dans la vallée de l'Yèvre, des enjeux importants sur les prairies inondables de fauche qui occupent encore de vastes superficies. L'une des principales préoccupations concernait le rôle des genêts et les oiseaux prairiaux associés comme le courlis cendré et le tarier des prés.

Bien que l'Indre possède nombre de zones à enjeux, l'intervention dans cette vallée s'est appuyée sur le noyau de sites préservés en périphérie de l'agglomération Castelroussine, partie classée en Natura 2000.

Les principaux milieux naturels visés sont les prairies inondables de fauche qui tendent à diminuer considérablement du fait de l'étalement urbain et de la modification des pratiques agricoles (intensification et plantation de peupleraies).

Pour ces trois vallées, les principaux enjeux identifiés par le Sdage en termes de fonctionnalités sont concentrés sur la morphologie à travers la restauration de la morphologie du lit mineur, les interventions sur la ripisylve et les berges, la gestion, l'aménagement ou la suppression d'ouvrages existants ainsi que l'amélioration des connectivités latérales. S'y ajoute, pour la vallée de l'Indre, un objectif crucial de préservation de la qualité de la ressource en eau car les secteurs d'intervention concernent les périmètres de captage qui alimentent Châteauroux et les communes avoisinantes.



© C. Otto-Bruel/CEN Centre

L'île des Mahis (45) est un vaste dépôt de sable de 27 hectares sur la Loire.

► Renforcer et amplifier les actions de préservation menées depuis 1993

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions engagées dès la phase I du plan Loire grandeur nature et poursuivies dans la phase II. Ses objectifs sont donc de :

- poursuivre et renforcer l'action initiée sur le réseau de sites constitué depuis 1993 ;
- valoriser l'acquis et étendre les interventions à de nouveaux secteurs à enjeux (vallées annexes) pour constituer un maillage fonctionnel de zones humides ;
- renforcer les interventions autour des thématiques à enjeux : dynamique fluviale, qualité de l'eau, agri-environnement, assise citoyenne... ;
- assurer une cohésion et une appropriation locale en développant des actions partenariales.

Pour atteindre ces objectifs, le CEN Centre a décliné son intervention selon trois dimensions :

- une dimension locale constituée par les sites ou secteurs d'intervention opérationnelle ;
- une dimension régionale à travers la contribution à la mise en œuvre des politiques publiques et les partenariats ;
- une dimension de bassin via le partage d'expériences.

► Opérations mises en œuvre

Les actions mises en œuvre s'articulent autour de la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation.

Des plans de gestion ou études préalables ont ainsi été réalisés, permettant d'évaluer les richesses biologiques et la fonctionnalité des zones humides, et de définir des objectifs de restauration et d'entretien.

Des indicateurs et suivis scientifiques ont été mis en place, portant essentiellement sur la ressource en eau et la qualité du milieu ainsi que sur l'analyse de la fonctionnalité biologique des milieux ouverts et des forêts alluviales. Des espèces indicatrices de la reconquête des milieux ont été particulièrement suivies. On retiendra essentiellement :

- les suivis par STOC-ÉPS réalisés sur cinq ans avec un bilan final pour le Val de Loire dans le Loiret, le Val de Loire à l'amont et à l'aval de Tours et les Prairies du Fouzon (41) ;
- les suivis d'expérimentation de gestion des solidages (*Solidago sp.*) sur le Val d'Herry (Herry, 41) et les Prairies des Chênevières (Déols, 36) ;
- le suivi d'expérimentation de griffages pour la restauration de pelouses à armoise sur le site de Benne (Dampierre-en-Burly, 45) ;
- les suivis de la dynamique prairiale dans le cadre de l'entretien des milieux ouverts sur les sites des Prairies du Fouzon (41) et du Méandre de Guilly (Guilly, 45).

En partenariat avec le Laboratoire de géographie physique (CNRS, UMR 8591, Paris 1), des recherches portant sur la dynamique fluviale, l'étude des paléo-chenaux, l'histoire de l'occupation du fleuve ou le fonctionnement sédimentaire ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du fleuve et d'adapter certaines mesures d'entretien des milieux ouverts.

.../...



© Y. Sionneau/CEN Centre

Restauration d'une frayère à brochets à Bertignolles (37).



© B. Kléboth/CEN Centre

Restauration de prairies par broyage sur le site d'Entre-les-levées (45).



Des expérimentations de gestion du solidage, plante exotique envahissante, ont été menées sur le Val d'Herry (Commune d'Herry, 41) et les prairies de Chênevières (Commune de Déols, 36).

Des opérations d'animation foncière sur le réseau d'espaces naturels auront permis de renforcer le réseau d'espaces protégés par le CEN Centre. En accompagnement des politiques publiques, le CEN Centre a aussi réalisé l'animation des onze sites Natura 2000 sis sur la Loire (cinq dans le Cher, deux dans le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire) sur une surface cumulée de plus de 35 000 hectares. L'opération aura essentiellement consisté en des démarches de contractualisation et de signatures de chartes et de sensibilisation des élus à Natura 2000.

Des opérations de restauration (remise en eau de marais, dégagement d'annexes fluviales, plantation de haies...) et d'entretien (débroussaillage, élimination d'espèces végétales envahissantes, enlèvement d'embâcles...) des milieux préservés ont également été assurées.

Enfin, pour contribuer à mieux faire connaître et reconnaître les vallées alluviales et leurs milieux naturels, différentes animations – dont la soirée Loire nature renouvelée tous les ans sur trois secteurs – ont été organisées et des sites ont été aménagés pour l'accueil du public, avec pour certains des efforts particuliers à destination des personnes handicapées.

► Le contrat territorial

En intégrant pleinement les enjeux de la Directive cadre sur l'eau et du Sdage, en donnant une suite logique aux actions conduites jusque-là avec l'agence de l'eau et en s'appuyant sur les objectifs intégrés dans la plate-forme « Eaux – Espaces – Espèces » du plan Loire grandeur nature 2007-2013 puis en appliquant la phase III du programme Loire nature, le CEN Centre a placé la gestion durable des milieux aquatiques et de la ressource en eau au cœur de ses ambitions.

C'est ainsi que les actions réalisées dans le cadre du PLGN par le CEN Centre ont bénéficié d'un contrat territorial (ou ex-CRE) pour la période allant de 2008 à 2012 et basé sur les principes suivants :

- conserver les zones humides en bon état par des travaux d'entretien pour éviter la fermeture des milieux ;
- préserver la fonctionnalité des zones humides les plus pertinentes du point de vue du patrimoine naturel (biodiversité) et de la ressource en eau, notamment par la maîtrise foncière et d'usage ;
- reconquérir ces espaces par la réhabilitation de terrains agricoles en prairies humides, propices à la reproduction du brochet ou à l'expansion des crues ;
- restaurer les capacités hydrauliques naturelles des zones humides, tant sur le plan quantitatif que qualitatif en limitant les obstacles à l'écoulement et à la submersion naturels.

► Résultats

Quatorze plans de gestion ou études préalables recouvrant 802 hectares ont été réalisés.

Trois nouveaux sites ont été protégés, soit par acquisition (18,25 hectares), soit par autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial (530,29 hectares). Ce résultat traduit un renforcement important autour des sites initiaux afin de disposer d'entités cohérentes de gestion.

71 hectares et 910 mètres linéaires de berges ont été restaurés et 5,6 km de haies ont été plantées. Une station importante de marsilée à quatre feuilles, considérée comme disparue jusqu'en 2008 dans le Loiret, est réapparue après des travaux de curage de mare sur le Méandre de Guilly.

785 hectares et 12 765 mètres linéaires ont fait l'objet d'opérations d'entretien.

Enfin, les 416 animations organisées à destination du grand public ou des scolaires ont touché 7 505 personnes.

Trois sites ligériens majeurs ont été aménagés avec des sentiers offrant au public des parcours dans les milieux naturels : à Beaugency (accompagné de huit panneaux, d'une plaquette et d'un livret pédagogique), Bonny-sur-Loire et Montlouis-sur-Loire (sentier accessible à tous équipé de huit panneaux et accompagné d'un audio-guide). Près de 14 km de sentiers ont été entretenus chaque année.

En termes économiques, l'opération se traduit par plus de 1 060 000 € d'opérations sous-traitées pour la gestion et la restauration des milieux naturels (2007-2011) dont 519 300 € à des entreprises ou associations d'insertions qui contribuent de fait à l'atteinte de leurs objectifs de réinsertion professionnelle. Sur les 2 021 hectares préservés, 755 hectares sont confiés à des exploitants agricoles en majorité herbagers, ce qui constitue une forme de soutien à l'économie locale de territoires souvent en déprise.



© I. Gravano/CEN Centre

À Beaugency, un des trois sites aménagés pour l'accueil du public, ici lors de l'inauguration.



© F. Hergott/CEN Centre

La marsilée à quatre feuilles est réapparue après des travaux de curage de mare sur le Méandre de Guilly.



© B. Kléboth/CEN Centre

L'île de Bondésir, sur la commune de Montlouis-sur-Loire (37), a été équipée de panneaux pour un meilleur accueil du public.